

*Pour  
un jour...  
ou un séjour !*

*Quand la classe se met au vert*

A teacher with blonde hair, wearing a red t-shirt, is sitting on the grass and reading a book to a group of children. The children are also sitting on the grass, some looking at the book. The background is a lush green field with trees. There are some white leaf-like icons scattered around the scene.

  
Parc  
**OLHAIN**

**SPÉCIAL SCOLAIRES**  
**ÉCOLE PRIMAIRE - COLLÈGE - LYCÉE**

 **Pas-de-Calais**  
Le Département

## CLASSE DE DÉCOUVERTE OU D'ENVIRONNEMENT, CLASSE À THÈME, CLASSE VERTE...

Quel que soit le terme choisi, laissons les enfants sortir de la classe !

Au Parc d'Olhain, ils peuvent vivre une aventure collective aussi enrichissante que mémorable.

### *Des moments qui ont du sens*

Les séjours de pleine nature et les activités de plein air sont des supports précieux pour aborder des **thématiques variées** (sports, histoire, culture, biodiversité...), intégrées à une **démarche pédagogique de qualité**.

Tout en sensibilisant les jeunes aux **enjeux environnementaux**, chaque activité mêle découverte et jeu aux valeurs de solidarité, de respect et de dépassement de soi.

Une **équipe de moniteurs diplômés** (BPJEPS), issue de l'animation, adapte les activités sportives à chaque niveau, de l'école primaire au lycée, afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des jeunes. Cette équipe est entièrement **dédiée à votre groupe**.

Nous possédons les **agrément**s pour recevoir les séjours scolaires et encadrer des activités physiques et sportives. (Agrément tourisme IM 075120400)

### *Pour une journée, 2 jours ou plus*

Un **interlocuteur unique** est à votre écoute pour créer avec vous **un programme sur mesure**, conforme à votre emploi du temps et à votre projet pédagogique.

### *Un séjour qui ne manque pas de classe*

Alternez efficacement activités et études en **réservant une salle** pour les cours de vos élèves, pourvue des équipements nécessaires.

Grâce à l'expérience unique qu'offre ce type de séjour, les élèves peuvent en effet poursuivre leur **apprentissage scolaire**, mais également mobiliser leurs connaissances et aiguïser leur curiosité dans un **contexte différent**.



De quoi exprimer leur vraie nature !



#### **POURQUOI NOUS CHOISIR ?**

- Un savoir-faire reconnu dans l'organisation de séjours scolaires
- Des séjours conçus en relation avec votre projet éducatif
- Un encadrement dédié, diplômé et passionné
- Des équipements labellisés et de qualité

# Bienvenue au parc d'Olhain

Partez à la découverte de notre patrimoine naturel et culturel, au cœur d'un écrin de verdure préservé qui fourmille d'activités. Le cadre idéal pour explorer, apprendre, s'étonner et s'amuser !

## La résidence d'accueil et de séjour

C'est au cœur d'une forêt de 150 hectares que s'étend la résidence de séjour Ethic Etapes avec ses chambres (155 lits) et ses services.

➤➤ **16 chambres de 3 lits avec sanitaires individuels (WC et douches) et 8 chambres de 6 lits avec sanitaires collectifs.**



**NOUVEAU** 19 chambres supplémentaires avec sanitaires individuels (59 lits).

Au self, les enfants savourent une cuisine traditionnelle équilibrée, confectionnée sur place. Plusieurs espaces communs sont également à la disposition du groupe pour les temps libres (ping-pong, golf miniature...).

### PANIERIERS PIQUE-NIQUE

La solution pratique, adaptée aux excursions ! Disponibles sur réservation le midi et le soir.



## Des équipements complets

Notre salle de sport est composée d'un plateau de 44 x 22 m, d'une tribune de 150 personnes et d'une multitude d'équipements : mur d'escalade, terrain de basket, volley, handball, badminton, tennis, rings de boxe, escrime...

## Du sport au grand air

Envie de prendre l'air ? Le Parc d'Olhain est l'espace rêvé pour les activités en extérieur : golf 9 trous, parcours de marche nordique, pas de tir à l'arc couvert, vtt, disc-golf, course d'orientation, piscine d'été...



**Infos, tarifs, réservations...**

Contactez le Parc : **03 21 279 179**  
[reservation@parcdolhain.fr](mailto:reservation@parcdolhain.fr)



# LES ACTIVITÉS ENCADRÉES

Mesurez-vous à nos challenges ludiques et sportifs : de 40 à 120 personnes à partir de 8 ans, pour 2 heures d'activités encadrées par des animateurs sportifs diplômés.

## CHALLENGES NATURE

*Rien à gagner... Tout pour rigoler !*

Orientation, tir à l'arc, parcours filets... En plaine ou en forêt, choisissez votre terrain de jeu et vos activités selon l'effectif. Une formule JUNIOR est proposée (6 à 9 ans) et INDOOR en cas de pluie (selon les possibilités du moment).

## CHALLENGE KOHLAINTA

*La sentence sera irrévocable !*

Des équipes se rencontrent en duel sur 3 à 6 épreuves (selon l'effectif). Elles ont des bandanas de couleur sur la tête et portent des noms en référence au vrai jeu Koh-Lanta : Lanta-nai, Korok, Ventanas...

## ACTIVITÉS SPORTIVES ENCADRÉES

*Endurance, adresse et réflexion en action !*



- 1. BIATHLON** A partir de 10 ans  
(Course d'Orientation +  
Tir à la carabine laser)  
Entre 12 et 60 participants



- 2. COURSE D'ORIENTATION** A partir de 6 ans  
Entre 12 et 100 participants



- 3. COURSE D'ORIENTATION NOCTURNE**  
A partir de 12 ans  
Entre 12 et 30 participants



- 4. DISC-GOLF** A partir de 10 ans  
Entre 12 et 20 participants



- 5. ESCALADE** A partir de 12 ans  
12 participants



- 6. GOLF** A partir de 10 ans  
Entre 12 et 20 participants



- 7. MARCHE NORDIQUE** A partir de 12 ans  
Entre 12 et 15 participants



- 8. RANDONNÉE NATURE** A partir de 6 ans  
Entre 12 et 24 participants



- 9. TIR À L'ARC** A partir de 8 ans  
Entre 12 et 15 participants



- 10. VTT** A partir de 10 ans  
Entre 12 et 15 participants



# LES ACTIVITÉS EN TOUTE LIBERTÉ

Des activités en autonomie pour se défouler, vibrer à l'unisson, partager le bonheur d'être ensemble. Sensations fortes et bonne humeur garanties !



## PARCOURS FILETS

Sortez des sentiers battus et prenez de la hauteur, sur le plus grand filet suspendu au monde de 3300 m<sup>2</sup>.



## PISCINE (ouverte en juillet/août)

Piquez une tête dans la piscine de plein air chauffée, d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>.



## GOLF MINIATURE

Réalisez le meilleur score en vous mesurant à ses fontaines, ses manches à air et surtout ses 18 trous.



## LUGE 4 SAISONS

Embarquez dans une luge et commencez une folle descente.



## La culture qui fait grandir

Situé à 15 minutes du musée du Louvre-Lens, le Parc d'Olhain réinvente l'école buissonnière : les enfants apprennent en s'amusant, et peuvent accéder aux nombreux trésors historiques et culturels de notre région.

### AUTOUR DU PARC

#### » Louvre-Lens

Projets pédagogiques : [education.louvrelens.fr](http://education.louvrelens.fr)

Réservations : 03 21 18 63 21 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h)

#### » Mémorial 14-18 Notre-Dame de Lorette

Projets pédagogiques : [memorial1418.com/fr/groupe-scolaires/](http://memorial1418.com/fr/groupe-scolaires/)

Réservations : 03 21 74 83 17 ou [groupe@tourisme-lenslievin.fr](mailto:groupe@tourisme-lenslievin.fr)

#### » Centre Historique Minier Lewarde

Projets pédagogiques : [chm-lewarde.com/fr/visiter/enseignants/](http://chm-lewarde.com/fr/visiter/enseignants/)

Réservations : 03 27 95 82 82 ou [reservations@chm-lewarde.com](mailto:reservations@chm-lewarde.com)

#### » Carrière Wellington

Projets pédagogiques : [carrierewellington.com/tarifs-et-informations](http://carrierewellington.com/tarifs-et-informations) (groupes scolaires)

Réservations : 03 21 51 26 05

#### » Ville d'Arras

Renseignements : [arras.fr/fr/mes-loisirs/tourisme-patrimoine](http://arras.fr/fr/mes-loisirs/tourisme-patrimoine)

Office de tourisme : 03 21 51 26 95

#### » Ville de Lille

Office de tourisme : [lilletourism.com](http://lilletourism.com) et 0891 56 2004 (0,225€ TTC/mn)

Pôle Visites guidées : 03 59 57 94 20 (Responsable : Lætitia RZEPECKI)

#### » La Cité des Électriciens

Projets pédagogiques : [citedeselectriciens.fr/fr/enseignants](http://citedeselectriciens.fr/fr/enseignants)

Réservations : 03 21 01 94 20  
Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 11h à 18h

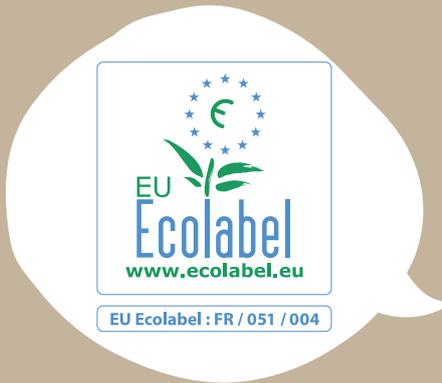


### Ethic Etapes

La résidence de séjour adhère au réseau Ethic Etapes, spécialiste de l'accueil de groupes de tous âges et de tous horizons. Les centres Ethic-étapes se rassemblent autour de valeurs communes :

- Rencontre et convivialité,
- Sens de l'accueil,
- Brassage social et culturel,
- But non lucratif,
- Citoyenneté européenne et mondiale.

[www.ethic-etapes.fr](http://www.ethic-etapes.fr)



### Ecolabel Européen des Services d'Hébergement Touristique

La résidence est la première structure touristique en Nord-Pas de Calais-Picardie à avoir obtenu l'Ecolabel Européen des Services d'Hébergement Touristique. L'Ecolabel permet de distinguer les produits et services les plus respectueux de l'environnement en garantissant leur qualité :

- Une politique d'achats responsable,
- Une réduction des consommations d'énergie,
- Une maîtrise de la production et de la gestion des déchets,
- Une sensibilisation du personnel et du public au développement durable et à la préservation de la biodiversité.

[www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)



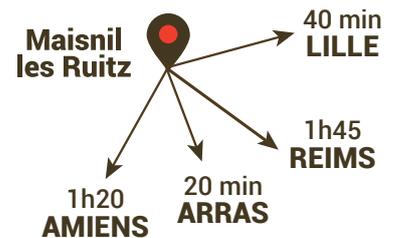
### Tourisme et Handicap

Ce label permet aux personnes handicapées d'identifier les établissements touristiques accessibles à leurs handicaps (moteur, visuel, auditif et mental). L'association « Tourisme et Handicap » a délivré le label au Parc d'Olhain pour 2 types de handicaps (mental et physique).

[www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)

  
**Parc  
OLHAIN**

Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ • 03 21 279 179  
[www.parcdolhain.fr](http://www.parcdolhain.fr)



# DEMANDE DE DEVIS

## TARIFS 2021

Merci de nous retourner ce coupon dûment rempli par courrier à Parc d'Olhain - rue de Rebreuve 62620 MAISNIL LES RUITZ, par fax au 03 21 641 795 ou par mail à reservation@parcdolhain.fr  
Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

ETABLISSEMENT SCOLAIRE : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
TÉL. : ..... FAX : ..... EMAIL : .....  
NOM DU RESPONSABLE : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
TÉL. : ..... FAX : ..... EMAIL : .....

## VOTRE SÉJOUR

Nombre de jours : \_\_\_\_\_ Nombre de nuits : \_\_\_\_\_ Date d'arrivée : \_\_\_\_\_ Date de départ : \_\_\_\_\_

## EFFECTIF

Enfants - de 12 ans \_\_\_\_\_ Enfants + de 12 ans \_\_\_\_\_ Adultes : \_\_\_\_\_ Salle de classe : oui  non

## HÉBERGEMENT

|  | Enfants - de 12 ans                      | Adultes                                |
|--|--|--|
| Nuit et petit déjeuner :                           | 21 € / pers. <input type="checkbox"/>    | 26 €/pers. <input type="checkbox"/>    |
| Nuit en demi-pension :                             | 34 € / pers. <input type="checkbox"/>    | 39 €/pers. <input type="checkbox"/>    |
| Nuit en pension complète :<br>(goûter non compris) | 43,50 € / pers. <input type="checkbox"/> | 50,50 €/pers. <input type="checkbox"/> |

## ACTIVITÉS

### Les challenges

Base de facturation minimum 40 pers.

#### NATURE

- PLAINES : ..... 16,80€ / pers.
- FORÊT : ..... 16,80€ / pers.
- JUNIORS : ..... 13,55€ / pers.
- INDOOR : ..... 16,80€ / pers.
- KOLHAINA à partir de 25,00€ / pers.

### Les activités encadrées

Base de facturation minimum 12 pers.

- Biathlon  
(Course d'Orientation + Tir à la carabine laser) ..... 11,40€ / pers.
- Course d'Orientation ..... 8,10€ / pers.
- Course d'Orientation Nocturne 9,60€ / pers.
- Disc-Golf ..... 9,60€ / pers.
- Escalade ..... 24€ / pers.
- Golf ..... 9,50€ / pers.
- Marche Nordique ..... 8,50€ / pers.
- Randonnée Nature ..... 8,50€ / pers.
- Tir à l'arc ..... 10,20€ / pers.
- VTT ..... 11,30€ / pers.

### Les activités en toute liberté

Cochez les activités que vous souhaitez pratiquer :

- Parcours filets
- Piscine
- Golf miniature
- Luge 4 saisons

## RESTAURATION

| JOUR   | Matin      | Midi  |                    | Soir  |                    |
|--------|------------|-------|--------------------|-------|--------------------|
|        | Petit déj. | Repas | Panier pique-nique | Repas | Panier pique-nique |
| JOUR 1 |            |       |                    |       |                    |
| JOUR 2 |            |       |                    |       |                    |
| JOUR 3 |            |       |                    |       |                    |
| JOUR 4 |            |       |                    |       |                    |
| JOUR 5 |            |       |                    |       |                    |

### Panier pique-nique

1 sandwich, 1 paquet de chips, 1 fruit,  
1 pâtisserie sèche, 1 bouteille d'eau de 50 cl

## FACTURATION

Arrhes : 30% à la signature du devis, à l'ordre du Trésor Public.

Coordonnées de la personne à qui sera adressée la facture (paiement par mandat administratif autorisé)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Conditions particulières de réservation à la journée

Le Parc d'Olhain est un établissement public à caractère industriel et commercial dont les numéros d'immatriculation sont les suivants : Etablissement APS : n°062-457-192, Agrément tourisme : n°IM075120400, Accueil collectif de mineurs : n° 06298ET0508. La résidence d'accueil et de séjour détient un écolabel Européen qui l'engage dans la protection de l'environnement et les économies d'énergies par conséquent les clients sont priés d'y contribuer.

### Article 1 - Réservation

La réservation devient définitive lorsqu'un versement d'arrhes représentant 30 % du prix de la journée a été adressé au service réservation du Parc d'Olhain, avant la date limite figurant sur la lettre de confirmation. Passé cette date, le client est considéré comme ayant annulé sa réservation, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

### Article 2 - Modification de l'effectif

L'effectif doit obligatoirement être confirmé par écrit au service réservation du Parc, au plus tard huit jours avant l'arrivée du groupe. Passé cette limite, l'effectif sera considéré comme définitif.

### Article 3 - Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au service réservations. L'annulation émanant du client entraîne automatiquement l'encaissement des arrhes versées. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être réclamés au client en fonction de la date à laquelle l'annulation intervient :

**Annulation entre le 20ème et le 8ème jour inclus avant le jour de la venue du groupe :** il sera facturé en plus des arrhes, 30 % du prix total du dossier

**Annulation entre le 7ème jour et le 2ème jour avant le début du séjour :** il sera facturé en plus des arrhes, 75 % du prix total du dossier

**Annulation moins de 2 jours avant le début du séjour :** il sera facturé en plus des arrhes, 100 % du prix total du dossier

### Article 4 - Annulation du fait du Parc d'Olhain

Toute annulation sera confirmée par lettre recommandée adressée au client. Le Parc d'Olhain procédera à un remboursement équivalent au double des arrhes versées. (sauf particularité : voir article 5)

### Article 5 - Particularités

La signature de ce présent document vaut acceptation des conditions particulières de réservation du Parc d'Olhain. Le Parc d'Olhain se réserve le droit de toute annulation en cas de force majeure : coupure d'électricité, de gaz, incendie, dégâts des eaux, difficulté d'approvisionnement, manifestation, émeute, grève en tout genre. Dans ce cadre, l'intégralité de la somme versée au titre des arrhes est intégralement remboursée.

### Article 6 - Assurances

Le Parc d'Olhain a souscrit une assurance auprès de la SMACL couvrant l'intégralité de ses activités n°001652/W

### Article 7 - Informatique

Les demandes de documentation et les réservations sont traitées par informatique. Les clients bénéficient du droit d'accès et de modification des informations qui les concernent. Sauf avis contraire du client, le Parc d'Olhain pourra utiliser les renseignements communiqués pour lui faire parvenir des informations sur son fonctionnement et ses activités.

### Article 8 - Avertissement

Le client participant à une activité organisée par le Parc d'Olhain doit se conformer aux règles en vigueur de l'établissement et suivre les conseils de prudence et de sécurité donnés par les représentants du Parc d'Olhain. Les animaux sont interdits dans la résidence d'accueil et de séjour.

### Article 9 - Tarifs

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur lors de la réalisation de la ou des prestations.

## Conditions particulières de réservation en séjour

Le Parc d'Olhain est un établissement public à caractère industriel et commercial dont les numéros d'immatriculation sont les suivants : Etablissement APS : n°062-457-192, Agrément tourisme : n°IM075120400, Accueil collectif de mineurs : n° 06298ET0508. La résidence d'accueil et de séjour détient un écolabel Européen qui l'engage dans la protection de l'environnement et les économies d'énergies par conséquent les clients sont priés d'y contribuer.

### Article 1 - Réservation

La réservation devient définitive lorsqu'un versement d'arrhes représentant 30 % du prix du séjour a été adressé au service réservation du Parc d'Olhain, avant la date limite figurant sur la lettre de confirmation. Passé cette date, le client est considéré comme ayant annulé son option, la prestation est de nouveau offerte à la vente.

### Article 2 - Modification de l'effectif

L'effectif doit obligatoirement être confirmé par écrit au service réservation du Parc, au plus tard huit jours avant le début du séjour. Passé cette limite, l'effectif sera considéré comme définitif et tout changement sera soumis à l'accord du Parc d'Olhain.

### Article 3 - Arrivée et Départ

Le jour de l'arrivée, le client pourra prendre possession des chambres à partir de 16 H. Le jour du départ, les chambres devront obligatoirement être libérées à 10 H. Toutes prestations non consommées au titre d'un retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. (restauration, animations...)

### Article 4 - Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au service de réservation. L'annulation émanant du client entraîne automatiquement l'encaissement des arrhes versées. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être réclamés au client en fonction de la date à laquelle l'annulation intervient :

**Annulation entre le 60ème et le 30ème jour inclus avant le début du séjour :** il sera facturé en plus des arrhes, 20 % du prix total du séjour

**Annulation entre le 30ème et le 8ème jour inclus avant le début du séjour :** il sera facturé en plus des arrhes, 50 % du prix total du séjour

**Annulation entre le 7ème jour et le 2ème jour avant le début du séjour :** il sera facturé en plus des arrhes, 75 % du prix total du séjour

**Annulation moins de 2 jours avant le début du séjour :** il sera facturé en plus des arrhes, 100 % du prix total du séjour

### Article 5 - Annulation du fait du Parc d'Olhain

Toute annulation sera confirmée par lettre recommandée adressée au client. Le Parc d'Olhain procédera à un remboursement équivalent au double des arrhes versées. (sauf particularités : voir article 8)

### Article 6 - Interruption de séjour

En cas d'interruption de séjour par le client, l'ensemble des prestations réservées seront facturées.

### Article 7 - Capacité d'hébergement

Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement correspondant à l'effectif annoncé par le client.

Si à l'arrivée du groupe, le nombre de participants dépasse l'effectif prévu, le Parc d'Olhain peut refuser les clients supplémentaires.

### Article 8 - Particularités

La signature de ce présent document vaut acceptation des conditions particulières de réservation du Parc d'Olhain.

Le Parc d'Olhain se réserve le droit de toute annulation en cas de force majeure. Cas de force majeure : coupure d'électricité, de gaz, incendie, dégâts des eaux, difficulté d'approvisionnement, manifestation, émeute, grève en tout genre. Dans ce cas, l'intégralité de la somme versée au titre des arrhes est intégralement remboursée.

### Article 9 - Taxe de séjour

Au prix de votre séjour dans cet établissement, s'ajoute une taxe de séjour perçue par l'hébergeur pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay. Cette taxe est fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes y séjournant. Sont exemptés de taxe, selon l'article L.2333-31 du CGCT : les personnes mineures, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la Communauté d'Agglomération, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

### Article 10 - Assurances

Le Parc d'Olhain a souscrit une assurance auprès de la SMACL couvrant l'intégralité de ses activités n°001652/W

### Article 11 - Informatique

Les demandes de documentation et les réservations sont traitées par informatique. Les clients bénéficient du droit d'accès et de modification des informations qui les concernent. Sauf avis contraire du client, le Parc d'Olhain pourra utiliser les renseignements communiqués pour lui faire parvenir des informations sur son fonctionnement et ses activités.

### Article 12 - Avertissement

Le client participant à une activité organisée par le Parc d'Olhain doit se conformer aux règles en vigueur de l'établissement et suivre les conseils de prudence et de sécurité donnés par les représentants du Parc d'Olhain. Les animaux sont interdits dans la résidence d'accueil et de séjour.

### Article 13 - Tarifs

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur lors de la réalisation de la ou des prestations.